

### LES COMMUNICATIONS

ON SUGGÈRE QUE LE GOUVERNEMENT ÉTUDIE LES PROFITS DE LA NORTHERN ELECTRIC—L'ÉTUDE DU BILAN DE LA SOCIÉTÉ PAR LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Communications.

Étant donné que le gouvernement a décidé de suspendre l'augmentation des tarifs de la Bell Canada pour 90 jours, en vue de faire une étude spéciale et de poser certaines questions, et étant donné que la société Northern Electric est, selon toute apparence, une filiale de la Bell Canada, l'honorable ministre peut-il dire si, au moment où cette étude spéciale aura lieu, le gouvernement posera aussi des questions à la Northern Electric pour connaître ses profits qui semblent être très considérables?

**L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications):** Je peux considérer cette question, monsieur le président, mais, au premier abord, la réponse semble bien être négative, puisque la société Northern Electric, que je sache, ne tombe pas sous l'autorité de la Commission canadienne des transports.

**M. Jean-Marie Boisvert (Drummond):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre peut-il dire si la Commission canadienne des transports étudiera le bilan consolidé de la Bell Canada?

**M. Pelletier (Hochelaga):** Je peux m'informer et renseigner plus tard l'honorable député, monsieur le président.

LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TÉLÉVISION PAR LES HABITANTS DE ROSS RIVER

[Traduction]

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Enverra-t-il un télégramme ou un message aux gens de Ross River pour les féliciter de leur initiative en construisant leur propre station de télévision, en dépit de l'avis des experts et en le faisant néanmoins en dépit du fait que le Conseil de la Radio-Télévision canadienne s'en soit complètement désintéressé.

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications):** Monsieur le président, je ne suis pas au courant de ce dont parle l'honorable député, mais j'espère qu'il pourra me renseigner...

\* \* \*

### RADIO-CANADA

LA DISCRIMINATION À L'ENDROIT DES CITOYENS ÂGÉS—LES MESURES GOUVERNEMENTALES ENVISAGÉES

[Traduction]

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la discrimination pratiquée par la télévision et la radio de Radio-Canada à l'endroit de 2 millions de Canadiens âgés, le ministre voudrait-il examiner cette situation?

### Questions orales

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, j'apprécie la question de mon collègue, et bien que la Société Radio-Canada ne relève pas de ma responsabilité, je transmettrai sûrement ses commentaires à mon collègue, le secrétaire d'État, et nous discuterons de cette question.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA PRÉSENTATION D'UN RÉGIME DE SÉCURITÉ FAMILIALE

[Traduction]

**M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme j'hésite à croire que même le gouvernement pourrait pousser l'arrogance jusqu'à se prononcer contre la maternité, le ministre dirait-il à la Chambre s'il compte présenter à nouveau avant la fin de la session le régime de sécurité familiale?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il soit question d'arrogance. Si le député avait été présent à la Chambre depuis deux semaines, il m'aurait entendu déclarer très catégoriquement à diverses reprises que le gouvernement avait l'intention de présenter un projet de loi sur ce sujet...

**Des voix:** Quand?

**M. Lalonde:** ... dans le courant de la présente session.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Et puis-je ajouter que j'espère qu'il appuiera le projet quand la Chambre l'étudiera.

\* \* \*

### VOIES ET MOYENS

LA TENEUR DE LA MOTION DE MAI 1972 ET L'ÉTUDE DES BILLS À LA CHAMBRE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui se rappellera qu'à la suite de son budget de mai 1972, il a déposé un avis de motion des voies et moyens envisageant une réduction d'impôt sur les bénéfices des sociétés de fabrication et de transformation. Le ministre pourrait-il assurer à la Chambre que l'avis des voies et moyens qu'il se propose de présenter à la Chambre sur le même sujet à la suite de l'adoption des bills dont la Chambre est présentement saisie, proposera les mêmes réductions d'impôt sur les bénéfices des sociétés de fabrication et de transformation?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à l'honorable député qu'il n'avait qu'à attendre pour comparer les deux textes.